

# Observations ZAC "Les prés de la Dysse"

Patricia Meyer <patricia.meyer7@gmail.com>

dim. 29/09/2024 21:56

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Monsieur le Maire,

Pourquoi une ZAC en entrée de village qui va détruire un bel endroit du Montpeyroux ancien, refuge des oiseaux, batraciens, insectes, de la biodiversité ? Des habitants supplémentaires, Montpeyroux en gagne au gré des nouvelles constructions que l'on voit sortir de terre régulièrement depuis ces dernières années sur les nombreux terrains constructibles ou bien découlant de divisions parcellaires ; donc les 60 logements supplémentaires, Montpeyroux les aura à une perspective de 10 ans sans la création de la ZAC « Les Prés de la Dysse ».

Le projet de Zac avec une configuration de logements mitoyens en entrée de ville ressemble aux lotissements que l'on peut trouver dans les villages avoisinants consistant en des cités dortoirs où les habitants ne font pas leurs courses alimentaires au sein des commerces du village ; souvent par manque de temps et d'autant plus quand leur logement est situé en entrée de village ; il est bien plus simple pour eux de s'approvisionner à la grande surface locale dotée d'un parking.

Pourquoi consommer au même endroit les 3 hectares à urbaniser de zones 1-AU accordés par le SCOT ? Quid des autres zones à urbaniser, OAP prévues au PLU : Zone AU- Les Combettes, Zone AU La coulée verte du village, Zone AU La Meillade ?

La ressource en eau devient problématique avec le changement climatique ce qui a contraint certains Maires de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault à geler la délivrance de nouveaux permis de construire pour garantir l'accès à l'eau à leurs habitants. Qu'en sera-t-il pour Montpeyroux avec 60 logements supplémentaires dans la ZAC augmentés d'environ 10 nouveaux permis de construire par an ? Y aura-t-il assez d'eau pour tout le monde sans nécessité de mettre en place des restrictions d'eau ? Envisagez-vous de ne plus délivrer de nouveaux permis de construire en dehors de la ZAC ?

Concernant l'offre de santé : actuellement, nous sommes gâtés à Montpeyroux avec nos deux médecins qui sont déjà surchargés de travail ; récupérant des patients des villages alentours consécutivement au départ à la retraite des médecins de leurs communes. Qu'en sera-t-il à Montpeyroux à l'avenir ? Les Montpeyrousiens, iennes pourront-ils encore se faire soigner au sein de leur village.

Monsieur le Maire, laissez votre/notre village se développer au fil des nouvelles constructions qui vont se répartir au sein de votre/notre village favorisant ainsi l'intégration des nouveaux habitants plutôt que de concentrer 60 nouvelles habitations à l'entrée du village. Si tout le monde veut venir habiter à Montpeyroux, c'est bien parce-que Montpeyroux est différent des villages alentours : il est encore rural tout en étant dynamique et en offrant à ses habitants des commerces de proximité, des écoles pour les enfants et des professionnels de santé permettant aux habitants de se faire soigner au sein du village. Les 1500 habitants que vous souhaitez avoir pour votre/notre village à l'horizon 2040, vous les aurez bien avant cette échéance, c'est certain, et sans avoir besoin de faire une ZAC.

Patricia Meyer